

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11.02.2010

Débat d'orientation budgétaire

La teneur de ce débat fera l'objet d'un article dans le prochain Couzé.

Subventions

Un montant de 691 000 € sera inscrit au budget primitif 2010 pour financer les subventions allouées aux associations beaucouzéennes.

Aide à Haïti

La commune accorde une subvention de 1 000€ à Haïti pour une aide d'urgence à la population sinistrée. Cette aide sera versée au Secours Populaire qui se chargera d'acheminer les fonds.

Cimetière

Afin de permettre une réorganisation de certains espaces du cimetière en préservant le bon ordre et la décence des lieux, le conseil municipal autorise le maire à engager une procédure de reprise des concessions perpétuelles et centenaires en état d'abandon manifeste.

Zac de la Picoterie

Les constructions et travaux de cette zone étant terminés, les espaces publics, voies et réseaux sont remis par la Sodemel à la commune au prix d'un euro symbolique.